



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu à l'**Espace Louis LE LANN**, le :

Mercredi 9 décembre 2020 à 18H30

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

TREMÉVEN, le 4 décembre 2020



Monique CAUDAN
Maire de Tréméven

ORDRE DU JOUR

- 1) Nomination d'un(e) secrétaire de séance ;
- 2) Approbation compte-rendu de la réunion du 15 octobre 2020 ;
- 3) Compte-rendu des décisions prises en application des délégations consenties par le conseil au maire ;
- 4) Finances :
 - a) Autorisation du conseil au maire d'engager et liquider des dépenses d'investissement, avant le vote du budget 2021, dans la limite du quart des crédits inscrits en 2020 ;
 - b) Décision modificative au budget 2020 ;
 - c) Subvention exceptionnelle à l'association Cent pour un toit ;
 - d) Admissions en non-valeur ;
- 5) Foncier :
 - a) Régularisation de voirie à Kerveadou ;
 - b) Cession d'une portion de chemin rural désaffecté ;
- 6) Voirie :
 - a) Dénomination de voirie – Rue des saules ;
 - b) Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale ;
- 7) Travaux :
 - a) Constitution d'une commission pour les travaux de rénovation de l'église ;
 - b) Convention avec le SDEF pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'implantation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école ;
- 8) Intercommunalité :
 - a) Pacte de gouvernance avec Quimperlé Communauté ;
 - b) Convention avec la régie des eaux de Quimperlé communauté pour le contrôle et l'entretien des poteaux incendie ;
 - c) Convention avec la régie des eaux de Quimperlé Communauté pour l'entretien des espaces verts de la régie des eaux ;
 - d) Convention avec Quimperlé Communauté pour la dématérialisation des autorisations d'urbanisme ;
 - e) Désignation de candidats pour participer à la CIID ;
- 9) Convention avec GRDF pour la mise en place d'un équipement de télérelève des compteurs gaz ;
- 10) Questions diverses, dont :
 - a) Page Facebook de la commune ;
 - b) Espace Louis LE LANN : mise en place de la sculpture et cérémonie d'inauguration ;
- 11) Quart d'heure citoyen.

Du fait de la situation sanitaire actuelle, il vous est demandé d'apporter un stylo personnel, ainsi qu'un masque pour assister à la séance.

Le nombre de places publiques pour assister au conseil sera limité, afin de permettre l'application des gestes barrières. Les citoyens désirant assister au conseil doivent notamment se munir d'un masque.

✂-----

POUVOIR

Je soussigné

donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal du
- d'émettre tous votes et signer tous documents

Fait à TREMEVEN, le